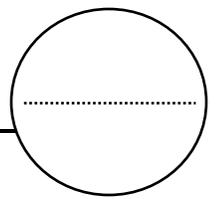




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 7 mars 2017 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Poste vacant, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

M. Michael Houle, conseiller n° 4;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2017-03-065

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2017-03-066

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2017

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

Plusieurs citoyens sont présents

2017-03-067

4A- ANNULATION DE LA RÉOLUTION # 2017-02-061 - CHANGEMENT DE FOURNISSEURS DE SERVICE TÉLÉPHONIQUE ET INTERNET ET ACHAT D'UN SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE

Considérant que le fournisseur Bell a modifié sa soumission invoquant une erreur de la personne en poste ;

Considérant qu' il est plus avantageux de continuer d'utiliser les services de Déry car ils sont moins coûteux que ceux de Bell ;

Considérant que la Municipalité désire reporté l'achat du module de téléphonie afin de demander plus de soumission ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers d'annuler la résolution 2017-02-061 ;

ADOPTÉE

2017-03-068

4B – MANDAT AVOCAT – DOSSIER RUE FRONTIÈRE

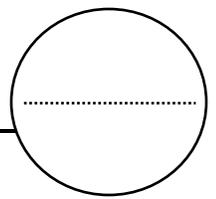
Considérant que les travaux de la rue Frontière nécessite des correctifs ;

Considérant que l'entrepreneur en charge des travaux de la rue Frontière est maintenant inscrit sur le registre des entreprises non-admissibles à des contrat public ;

Considérant que la Municipalité a le devoir de vérifier les normes à suivre lors de situation semblable ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-03-069

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater la firme Dunton Rainville afin de faire les recherches nécessaires pour s'assurer des droits et des responsabilités de la Municipalité ainsi que de l'entrepreneur pour la réalisation des correctifs et pour le paiement final du projet la rue Frontière.

ADOPTÉE

4C-ADJUDICATION DU MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET D'UNE MISE À JOUR DES COÛTS DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DES AVENUES MARGARET ET CHAMPLAIN

Considérant que la Municipalité de Hemmingford à procéder à un appel d'offres sur invitation #23012017 pour services professionnels;

Considérant que la Municipalité de Hemmingford a invité trois (3) firmes et qu'elle a reçu une offre de prix de chacune et que celle-ci étaient conforme pour analyse;

Considérant que la Municipalité de Hemmingford à constituer un comité de sélection pour évaluer les offres reçues;

Considérant que le rapport du comité a été remis au conseil de la Municipalité de Hemmingford pour adoption;

Considérant que le rapport d'évaluation confirme que sur les trois (3) offres reçues et analysés ont obtenues le pointage de soixante-dix (70) permettant d'ouvrir l'enveloppe de prix soit;

Ingénieurs	Pointage	Offre déposée	Pointage finale
Stantec	89.5%	99 568.35\$	14.01
Comeau	88%	65 995.65\$	19.09
Avizo	76%	61 856.55\$	22.30

Considérant que la Municipalité de Hemmingford veut que ce mandat se réalise ces dans les meilleurs délais;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers

- Que la Municipalité de Hemmingford accorde le mandat de services professionnels à la firme ayant obtenu le meilleur pointage après analyse soit à la firme Avizo pour un montant de 61 856,55 \$ taxes incluses dans le cadre de l'appel d'offres publique #23012017;

- Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE

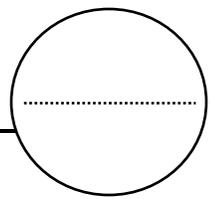
5A - IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D' ACTIONS 2017-2018 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Les élus municipaux ont identifié les priorités d'actions 2017-2018 suivantes pour la Sûreté du Québec :

1. Poursuite des interventions en sécurité routière par les opérations vitesse sur le territoire et par les patrouilles stratégiques;
2. Augmentation de la présence policière afin de diminuer la criminalité (vandalisme, vol) ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



3. Impliquer davantage la Sûreté du Québec dans le volet communautaire (lors d'événements comme la fête du Canada, vente de garage, halloween, etc).

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de février 2017.

2017-03-070

6B - ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE HIVER 2017-2018

- Attendu que la Municipalité du Village de Hemmingford s'est jointe à un regroupement des municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville pour l'achat du sel à déglacage pour l'entretien des chemins pour la saison hivernale 2017-2018 ;
- Attendu que la MRC des-jardins-de-Napierville a géré l'appel d'offres public regroupé et a reçu les 3 soumissions suivantes pour la fourniture du sel à déglacage pour l'hiver 2017-2018, livré au point de dépôt de chaque municipalité :

Entreprises	Montant (Tonne métrique) incluant les taxes en vigueurs
Compass Minerals Canada corp	108,08\$ T.M. incluant taxes (94,01\$ T.M.)
Cargill	109,87\$ T.M. incluant les taxes (95,56\$ T.M.)
Mines Seleine – Division Sel Windsor Lté	119,16 T.M. incluant les taxes (103,19\$ T.M.)

Attendu que la Municipalité du Village de Hemmingford a participé au processus d'achat regroupé pour un montant de 15 tonnes métriques de sel;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'approuver l'achat du sel du plus bas soumissionnaire conforme et l'engagement des frais pour l'achat de 15 tonnes métriques de sel à déglacage pour l'hiver 2017-2018, soit de Compass Minerals Canada corp. au coût ci-haut mentionné et tel que prévu au budget;
- D'autoriser le maire et la directrice générale à signer tout document relié à ce dossier;
- De remercier la MRC des-jardins-de-Napierville d'avoir géré le dossier d'achat regroupé pour les municipalités participantes.

ADOPTÉE

2017-03-071

6B - PAIEMENT DE LA 9^e FACTURE D'EXCAVATION BERGEVIN ET LABERGE

- Considérant que les travaux de la rue Frontière ont été effectuée;
- Considérant que nous avons reçu le décompte progressif #9 de BPR recommandant le paiement à l'entrepreneur Excavation Bergevin et Laberge inc. la somme de 32 160.59\$ incluant les taxes.
- Considérant qu' il reste des correctifs à effectuer sur la rue Frontière ;
- Considérant que la firme d'ingénieur BPR engagé pour la surveillance du projet de la rue Frontière suggère de garder une retenue contractuelle de 25 000\$ afin de corriger les déficiences reliées aux cadres et couvercles ;

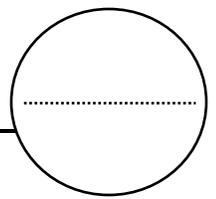
En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que la municipalité procède au paiement de la facture N° 27127 de BPR recommandant de verser la somme de 32 160.59\$ taxes incluses à l'entrepreneur Excavation Bergevin et Laberge.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 53 154 gallons par jour durant le mois de février. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

7C- DÉPÔT DU RAPPORT DE SURVEILLANCE DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT ET DU RAPPORT DE SURVERSES DES ÉGOUTS UNITAIRES

La directrice général et secrétaire-trésorière dépose le rapport de surveillance d'assainissement et le rapport de surverses des égouts unitaire et confirme leurs transmission à Environnement Canada.

7D – INSPECTION ET ENTRETIEN – ÉQUIPEMENT DE POMPAGE STATION D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (REPORTÉ)

2017-03-072

8A - MARCHÉ MOBILE « LA CARAVANE DES CULTURES » - AUTORISATION

Attendu que la Caravane des Cultures est une initiative du Centre local de Développement des Jardins-de-Napierville et sera en fonction à partir du mois de mai jusqu'à la fin octobre 2017, plus spécifiquement sur le territoire du Village de Hemmingford de 13h15 à 15h45 ;

Attendu que la Caravane des Cultures est un marché mobile qui a pour mission d'assurer un approvisionnement stable et à prix abordable de fruits et légumes de producteurs locaux sur l'ensemble du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'autoriser la Caravane des Cultures à stationner son camion sur le territoire du Village de Hemmingford pour la période du mois de mai jusqu'à la fin octobre 2017, les vendredis de 13h15 à 15h45 dans le stationnement du Vieux Couvent
- Que copie de la présente résolution soit transmise à monsieur Éric Tanguay, directeur du poste de la MRC des Jardins-de-Napierville de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

M. Martin Éthier, inspecteur municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de février 2017.

Nombre de permis émis :	5
Valeur des travaux :	595 900\$

2017-03-073

10A-EMBAUCHE – SURVEILLANTS CENTRE RÉCRÉATIF

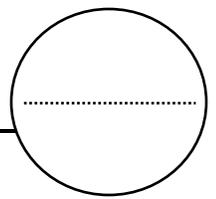
Considérant la résolution 2016-12-333 relative à un appel de candidatures pour les postes de surveillants du Centre récréatif ;

Considérant qu' un comité de sélection a été mandaté à rencontrer des candidats en entrevue et à présenter les recommandations d'embauche à cet effet par ladite résolution 2016-12-333 ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Que le conseil municipal du Village de Hemmingford procède à l'embauche de madame Véronique Laramée-Paquette et de Mme Marie Strate à titre de surveillante sur appel au Centre récréatif aux conditions prévues au tableau des recommandations #2017-001;
- D'accepter les termes de travail et les conditions salariales proposés par le comité de gestion du personnel, ce qui inclut une période de probation de trois (3) mois ;

ADOPTÉE

2017-03-074

10B - CONTRIBUTION FINANCIÈRE – HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE SAISON 2016-2017 ET ENGAGEMENT 2017-2018

Attendu que la municipalité s'est engagée à payer le montant de 25\$ par enfant inscrit pour la saison 2016-2017;

Attendu que pour la saison 2016-2017, un (1) enfant du village est inscrits au patinage artistique ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Qu'un montant de 25.00\$ soit accordé, soit un montant de \$25/par enfant inscrit pour la saison 2016-2017;

- Que la municipalité s'engage à payer le montant de 25\$ par enfant inscrit pour la prochaine saison de 2017-2018.

ADOPTÉE

2017-03-075

10C – RÉNOVATION DES SALLES DE BAIN – CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant que les salles de bain du Centre Récréatif doivent être rénové ;

Considérant que nous avons la possibilité d'acheter de la céramique à moitié prix ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers

- De procéder à la rénovation des salles de bain et d'autoriser l'achat des matériaux nécessaire sans toutefois excéder le montant prévu au budget de 5 500\$ pour ce projet;

- De prendre le fons à même le poste 03-010-01-522.

ADOPTÉE

2017-03-076

10D - SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Considérant que les municipalités du Village de Hemmingford ainsi que le Canton de Hemmingford désirent remercier leurs bénévoles ;

Considérant que les bénévoles de Hemmingford sont un atout pour nos municipalités ;

Considérant que la municipalité à opter pour un brunch afin de remercier ses bénévoles ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'une soirée de reconnaissance des bénévoles ait lieu le samedi 15 avril 2017 de 10h à 14h et que les frais de cette soirée au montant approximatif de 3 000\$ soit partagés entre le Village de Hemmingford et le Canton de Hemmingford selon l'entente établie.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

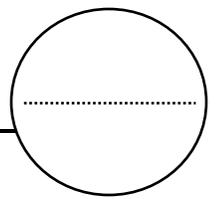
2017-03-077

11-2B-AVRIL – MOIS DE LA JONQUILLE

Considérant qu' en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Considérant que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;
- Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;
- Considérant que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;
- Considérant que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;
- Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
- Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

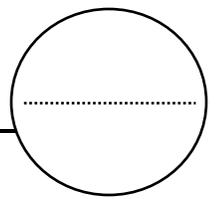
2017-03-078

11-2C - AMENDEMENT AU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC ET TOUTE AUTRE LOI MUNICIPALE AFIN DE PERMETTRE LA PARTICIPATION AUX SÉANCES EXTRAORDINAIRES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE – DEMANDE ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- Attendu que lors de séances extraordinaires du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;
- Attendu que lors de séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil à ce type de séance;
- Attendu qu'en vertu de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;
- Attendu que le Gouvernement du Québec a déjà permis, outre les cas de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :
- i. Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;
 - ii. Dans la Loi sur la sécurité civile (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;
 - iii. Dans la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37);



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Attendu que les membres du conseil des CLD (centres locaux de développement) peuvent participer par voie électronique aux séances des conseils d'administration;

Attendu qu' il serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;

Attendu que la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- De demander au Gouvernement du Québec d'amender le Code municipal du Québec et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

- De transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, aux députés provinciaux Guy Leclair et Stéphane Billette ainsi qu'aux municipalités du Québec et MRC du Québec, pour appui.

ADOPTÉE

2017-03-079

11/2F – SOIRÉE CANADIENNE – CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant la demande de l'Association Québécoise des Loisirs Folkloriques Sud-Ouest afin de recevoir une commandite pour couvrir le coût de location du Centre Récréatif afin de faire une reprise de la populaire émission de télévision Soirée Canadienne ;

Considérant que l'évènement aura lieu au Centre récréatif le 6 mai 2017 ;

Considérant que l'Association Québécoise des Loisirs Folkloriques Sud-Ouest désire recréer l'émission Soirée Canadienne enregistrer en 1977 ;

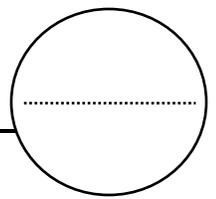
Considérant que cet événement est organisé par et pour les citoyens de Hemmingford et tous seront invités à y être présents ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu unanimement d'offrir à l'Association Québécoise des Loisirs Folkloriques Sud-Ouest la location du Centre Récréatif et ce gratuitement pour leur évènement du 6 mai 2017.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



QUESTIONS DIVERSES

2017-03-080

12 – PANIERS DE FLEURS ET FLEURS À L'HÔTEL DE VILLE

- Considérant la demande des citoyens présent au conseil de continuer à installer les paniers de fleurs comme les années passées ;
- Considérant que l'embellissement du territoire est primordial pour la Municipalité du Village et du Canton de Hemmingford ;
- Considérant que le coût pour l'achat des fleurs sera le même que l'an dernier ;
- Considérant que le Village s'engage à suivre les recommandations de M. Beauvais concernant l'entretien des fleurs ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement de faire l'achat des paniers de fleurs et des fleurs pour la devanture de l'hôtel de ville au même prix de l'an dernier.

ADOPTÉE

2017-03-081

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 7 MARS 2017

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 7 mars 2017. Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que les comptes payés du 8 février au 7 mars 2017 soient acceptés au montant de 54 036.16\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 7 mars 2017 soient payés au montant de 34 347.20\$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

Un citoyen pose des questions sur le patina

2017-03-082

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h56 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe
pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 7 mars 2017.